



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 103-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.295

Déposée le : 02.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Kocher Hirt (Worben, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Après la médecine humaine, au tour de la médecine vétérinaire de connaître une pénurie dans le canton de Berne

Il est de l'intérêt non seulement des propriétaires d'animaux mais aussi du canton de Berne que suffisamment de vétérinaires qualifiés exercent dans le canton. Ces derniers contribuent en effet largement à préserver la bonne santé des grands animaux tout en prodiguant les soins de base aux petits. Pourtant, différents échos et rapports quant à la situation de l'emploi et de la relève dans la profession vétérinaire soulèvent inquiétude et questions, en particulier s'agissant de la capacité des médecins à assurer les urgences.

Un groupe de travail rassemblant des représentantes et représentants des professions médicales universitaires a élaboré un catalogue de revendications, publié en février 2025, qui met en lumière la problématique croissante de l'accès aux soins : « La bonne prise en charge médicale des personnes et des animaux en Suisse est menacée. »¹ Les cinq associations professionnelles concernées ont remis ce catalogue aux Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil national et du Conseil des États dans le cadre d'une action publique menée sur la Place fédérale.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le Conseil-exécutif évalue-t-il la situation actuelle en matière d'accès aux soins médicaux de base pour les grands animaux ?
2. Comment le Conseil-exécutif évalue-t-il la situation actuelle en matière d'accès aux soins médicaux de base pour les petits animaux ?

¹ [professions-medicales_communique-de-presse_fr.pdf](#)

3. Existe-t-il des disparités régionales en termes de densité médicale dans le domaine vétérinaire ?
4. Le cas échéant, quelles sont les régions et quels sont les soins concernés par une pénurie ?
5. Comment la situation va-t-elle évoluer au cours des années à venir ? Le changement de génération dans l'emploi va-t-il aussi avoir des effets sur la médecine vétérinaire ?
6. Le cas échéant, quelles mesures pourraient permettre d'améliorer la situation ?
7. Existe-t-il des études sur la charge de travail des vétérinaires exerçant dans les soins de base ?
8. Assiste-t-on à une désaffection des vétérinaires pour la pratique clinique qui se traduirait par des départs massifs dans cette spécialité ?
9. Le cas échéant, comment l'explique-t-on et quelles sont les solutions qui pourraient être envisagées ?
10. Plusieurs cantons ont adopté une loi vétérinaire. Le Conseil-exécutif pense-t-il qu'une telle loi serait nécessaire aussi dans le canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : les soins vétérinaires sont confrontés à une pénurie similaire à celle que connaît la médecine humaine. Les soins d'urgence dispensés 24 h/24 aux petits et grands animaux malades ou blessés sont aujourd'hui menacés. La charge de travail des vétérinaires a fortement augmenté en raison de la pénurie de personnel qualifié et des exigences accrues posées par les propriétaires d'animaux mais aussi par la société dans son ensemble. Il convient donc d'agir au plus vite pour garantir à l'avenir l'accès à des soins de qualité.

Destinataire
– Grand Conseil